

## REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE PAR INSTALLATION SPORTIVE

Nom de l'installation concernée : HALLE

### Article 1. Objet

Le présent règlement est applicable à l'Installation Sportive Universitaire HALLE mise à la disposition des utilisateurs. A cet effet, ces derniers se soumettront aux dispositions de ce présent règlement en complément du Règlement intérieur de l'ensemble des Installations Sportives Universitaires de l'UCA. Ils devront en outre se conformer aux instructions données par les agents du SUAPS.

### Article 2. Conditions d'utilisation et sécurité

<b>Description des équipements</b>	Panneaux de basket, poteaux de volley-ball, poteaux de badminton, buts de handball, filets, rideaux de séparation des espaces de pratique.
<b>Utilisation des équipements</b>	<p>Chaussures de salle/baskets propres.</p> <p>Sécurité des usagers : procédure de manœuvre des panneaux de basket : l'installation et le rangement des panneaux de basket doit obligatoirement être fait en veillant à ce qu'aucune personne ne soit située à l'intérieure de la zone de manipulation projetée au sol.</p> <p>Les buts de hands amovibles, doivent être rangés et sur les supports prévus à cet effet.</p> <p>Les rideaux de séparation des espaces de pratique doivent être ouverts à l'issue du temps de pratique.</p> <p>Le mobilier présent doit impérativement y rester : table, banc...</p>
<b>Utilisation de supports sonores</b>	<p>Ajuster le volume et la durée d'utilisation</p> <p>S'assurer que le son ne perturbe pas d'autres activités en cours</p> <p>Veiller à choisir des supports sonores respectant l'image et les valeurs de l'Université</p>
<b>Effectif maximum</b>	232

